

## BROUILLARD ÉPAIS DE FIN D'ANNÉE

***Autant l'année 2023 s'était terminée sur un tumulte agricole, lequel n'est d'ailleurs pas totalement terminé, autant 2024 va se clore sur des incertitudes profondes quant à ce que sera 2025. Chacun aura évidemment à l'esprit les probables répercussions de la chute du gouvernement Barnier, laquelle chute entrave une fois de plus le cheminement politique d'un certain nombre de projets, dont la loi agricole tant attendue par les agriculteurs. Elle plonge aussi l'économie nationale dans une phase d'incertitudes aggravée, alors que les défis sont nombreux et complexes à relever. Tour d'horizon des échéances à venir, qu'elles soient hexagonales ou européennes, à quelques encablures d'une année 2025 qui va marquer le début d'un nouveau quart de siècle.***

La question budgétaire agite la sphère dirigeante. Si l'Assemblée nationale n'a pas réussi à faire émerger un projet de budget pour 2025, au point d'entraîner la chute d'un gouvernement fraîchement installé depuis trois mois, elle ne constitue pour autant pas un cas isolé. L'éclatement de la coalition allemande trouve également sa source dans une tension entre les partis composant cette coalition au sujet du budget. L'Espagne n'a toujours pas de budget 2025, et s'apprête à dupliquer le budget 2024, lui-même fondé sur celui de 2023. C'est sans doute moins la France qui sort affaiblie de ces joutes parlementaires que l'UE qui, dans certaines de ses composantes, évolue en ordre dispersé. Des forces centrifuges s'imposent, alors que, dans les turbulences du monde, ce sont davantage des forces centripètes qui devraient prendre le dessus. Pour Paris, c'est d'autant plus ennuyeux que la trajectoire budgétaire, définie pour sept années et qui affichait cette ambition de ramener en 2029 le déficit budgétaire sous la barre des 3% du PIB, avait été validée par la Commission européenne.

Appelons les choses par leur nom. L'instabilité politique qui s'installe en France contient le risque de déjouer cette ambition, et d'ouvrir une phase de fragilisation de la zone Euro, si d'aventure les marchés financiers – pour l'instant encore assez peu nerveux – se décidaient d'attaquer la France, comme ils le firent il y a une dizaine d'années pour la Grèce. Et justement, à propos de ce pays, les conditions de financement du déficit budgétaire se sont alourdies. L'écart entre les taux d'intérêt allemand et français s'est agrandi, et Paris se finance désormais au même coût que la Grèce. Une charge d'intérêt qui devrait se fixer à quelque 40 à 50 milliards d'€. A titre de comparaison, les transitions en tout genre (énergétiques, agricoles...). Ce qui sera destiné au financement de la charge financière ne pourra l'être pour l'investissement productif, la France risquant d'accumuler du retard dans ces processus de transitions nécessiteraient, selon les estimations chiffrées du Rapport Pisani-Ferry et Mahfouz, 60 milliards d'€ par an. Entreprises comme ménages sont en train de réviser leurs projets, que ce soit en investissements ou en consommation. Les agriculteurs ne diffèrent guère des autres acteurs économiques. Ils sont en attente de visibilité économique mais aussi politique pour se lancer dans des investissements, pour innover dans les transitions, dans la perspective d'une pérennisation de leurs outils de production.

Le sort que connaît la France – tout autant que celui qui sortira des urnes en février prochain en Allemagne – agit manifestement dans le sens d'une aggravation de l'incertitude, et compliquera dès l'été 2025 les discussions autour du cadre financier pluriannuel pour la période 2027-2032. Au-delà des budgets nationaux et de du cadre financier pluriannuel, combien de dossiers risquent d'être englués dans l'épais brouillard qui est en train de se former et dans

lequel la France est entrée à pieds joints. De l'Ukraine au Mercosur – Accord qui vient d'ailleurs d'être signé le 6 décembre au Sommet de Montevideo – en passant par la PAC, par les rapports déjà tendus entre Bruxelles et Pékin, tout comme ceux à venir une fois Donald Trump de retour à la Maison-Blanche, les élargissements en préparation de l'UE (Ukraine, Albanie, Serbie...) qui doivent faire passer l'UE de 27 à 36, les défis sont colossaux, complexes, et, à l'arrivée, pourront ajouter à la discordance ambiante qui caractérise le fonctionnement de l'UE. A ce titre, les défaillances politiques en Allemagne et à Paris, la situation en Roumanie, pour ne prendre que ces exemples, apparaissent comme une menace surplombant le fonctionnement de l'UE. A moins que la Présidente de la Commission ne prenne appui sur ces instabilités pour accentuer son pouvoir, comme elle vient de le montrer en signant l'Accord avec le Mercosur.

Un quart de siècle après l'entrée dans le XXI<sup>e</sup> siècle, un quart avant l'échéance bien souvent retenue dans les exercices de prospective, 2050, le constat est amer. La pacification des relations internationales, intra-européennes, n'est pas au rendez-vous, elle a même tendance à reculer, emportant avec elle les attentes, que l'on voudrait optimistes, d'un monde meilleur. Or ce monde est celui de la conflictualité, des intérêts bien sentis et défendus parfois de manière agressive, et, pour tout dire, de l'incertitude. C'est pourquoi l'information, dans ses dimensions politiques, économiques, internationales, constitue désormais une donnée fondamentale, cruciale. Elle l'est parce qu'il est requis d'anticiper les coups de l'adversaire, les changements d'époque, les décisions prise par des institutions dont le rôle est d'organiser, avec plus ou moins d'efficacité, la société de demain. C'est pourquoi aussi s'entremêlent avec une réelle profondeur, le politique et l'économique. Les agriculteurs en savent quelque chose, et de plus en plus en leur défaveur.

Un brouillard épais se forme en cette fin d'année 2024. Il sera, sans doute aucun, nécessaire d'allumer le feu anti-brouillard durant toute l'année 2025. La sortie de crise n'est donc pas pour demain. A court terme, et alors que le Traité de libre-échange avec le Mercosur est maintenant signé, c'est une bataille autour de la procédure de ratification qui va s'engager dès l'an prochain. Crises politiques nationales, parlement européen fragmenté, rien ne sera facile pour l'Europe. Sur fond succession complexe à Matignon, la Commission européenne devrait faire l'unanimité contre elle dans l'Hexagone. Un Hexagone moins isolé qu'on ne le prétend, mais qui fait face à la rudesse d'un monde dont le centre de gravité est, depuis deux décennies, en train de basculer vers sa partie non occidentale.

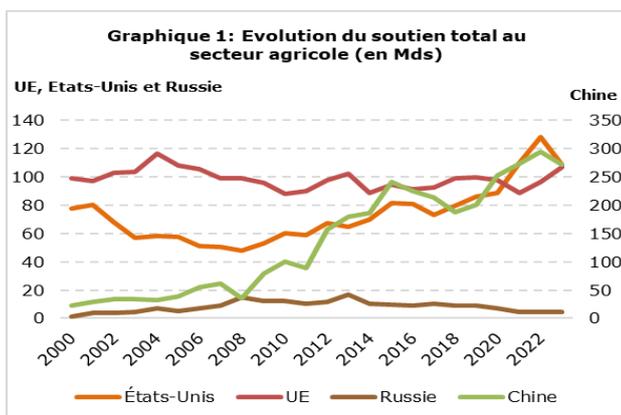
Contact : **Thierry Pouch**  
[thierry.pouch@apca.chambagri.fr](mailto:thierry.pouch@apca.chambagri.fr)

# POLITIQUES AGRICOLES : ENTRE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES, LES STRATÉGIES QUI REDESSINENT LE MONDE

Le soutien à l'agriculture, pierre angulaire des politiques agricoles, incarne les priorités stratégiques et les ambitions de développement des grandes régions du monde. Tandis que des économies émergentes renforcent massivement leurs efforts pour moderniser leur agriculture et garantir leur souveraineté alimentaire, des acteurs historiques tels que l'Union européenne et les États-Unis réorientent leurs politiques sous l'effet des pressions environnementales, économiques et sociales. Cette reconfiguration mondiale du soutien agricole reflète des trajectoires divergentes, mettant en lumière les transformations structurelles des systèmes agricoles et leurs répercussions sur la compétitivité et la résilience des producteurs.

Le paysage mondial du soutien a changé, avec une part plus importante occupée par certaines grandes économies émergentes qui ont vu leur secteur agricole se développer. En 2021-23, près de 80% du soutien total apporté à l'agriculture a été concentré dans quatre grandes économies, à savoir la Chine (37 %), les États-Unis (15 %), l'Inde (14 %) et l'Union européenne (13 %). Le contraste est très net avec le début des années 2000, puisque l'UE, les États-Unis et le Japon représentaient alors 26 %, 20 % et 16 %, respectivement, de ce soutien, tandis que la part cumulée de la Chine et de l'Inde n'atteignait pas 15 %<sup>1</sup>. La Chine soutient davantage ses agriculteurs que l'UE.

L'UE affiche un niveau de soutien total stable et élevé, oscillant entre 110 et 130 Mds d'euros. Cependant, cet engagement, bien que constant, se révèle de plus en plus insuffisant face aux défis croissants : crises récurrentes, exigences environnementales accrues et intensification de la concurrence internationale. Aux États-Unis, le soutien a progressivement augmenté depuis 2008, avec un point d'inflexion en 2023, reflétant un engagement renforcé axé sur des mécanismes de marché tels que la gestion des risques, l'assurance récolte et les indemnités d'urgence. La Chine, quant à elle, enregistre une croissance spectaculaire de son soutien, passant de 10 Mds d'euros en 2000 à plus de 300 Mds en 2022, témoignant de sa stratégie ambitieuse pour moderniser son agriculture et sécuriser son approvisionnement alimentaire. À l'inverse, la Russie, avec un soutien public limité à moins de 20 Mds d'euros, reste en retrait. Pourtant, elle s'est imposée sur le marché agricole mondial grâce à ses vastes terres fertiles, ses coûts de production compétitifs et sa spécialisation dans les céréales, notamment le blé. Cette performance est portée par des investissements privés, une stratégie d'exportation dynamique et le renforcement de sa compétitivité en dépit des sanctions internationales.

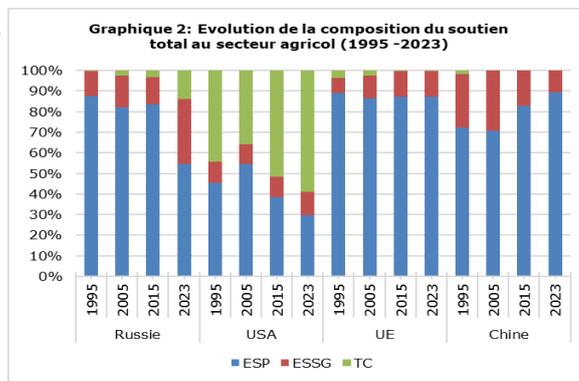


(Source : OCDE)

## Des priorités agricoles redéfinies

La composition du soutien agricole a évolué selon les régions, reflétant des priorités distinctes. En Russie, bien que le soutien global reste faible comparé à d'autres régions, sa structure a changé. Le soutien direct aux producteurs (ESP) a diminué de 87 % à 55 % entre 1995 et 2023, tandis que les investissements publics dans les services d'intérêt général (ESSG) ont presque triplé, passant de 12 % à 32 %. Les transferts aux consommateurs (TC) sont également passés de 0 % à 14 %, traduisant un recentrage sur

les infrastructures agricoles et une redistribution partielle vers les consommateurs.



(Source : OCDE)

Aux États-Unis, l'ESP a également chuté, passant de 45 % à 30 %, tandis que les TC dominent désormais avec une progression de 44 % en 1995 à 59 % en 2023. Cette évolution reflète une politique orientée vers les programmes d'aide alimentaire destinés à soutenir la consommation intérieure. Les ESSG, en revanche, restent modestes, augmentant légèrement de 9 % à 11 %. L'UE maintient un soutien élevé aux producteurs, autour de 87 % du total, avec une hausse des ESSG de 8 % à 12 %, traduisant une réorientation progressive vers des objectifs environnementaux. En Chine, le soutien direct aux producteurs (ESP) s'est renforcé, passant de 72 % à 90 %, tandis que les ESSG ont diminué de 26 % à 10 %. Ce choix illustre une priorité donnée à la production et à la souveraineté alimentaire, avec un soutien direct massif pour assurer l'autosuffisance agricole.

## Soutien agricole aux producteurs et revenu agricole brut : entre réformes, dépendances et priorités stratégiques

Si l'analyse de l'évolution du soutien total et de sa composition permet de comprendre les priorités budgétaires globales de chaque région, il est essentiel de revenir sur le soutien aux producteurs (l'un des principaux volets des politiques agricoles), rapporté au revenu agricole brut (RAB). Cela permet en effet d'évaluer son impact réel sur les producteurs et de mesurer la dépendance économique des secteurs agricoles à ces politiques. L'UE, par exemple, a progressivement réduit son soutien aux producteurs, passant de près de 30 % des recettes agricoles brutes (RAB) en 2000 à environ 15 % en 2023, soit une division par deux. Cette évolution reflète les réformes successives de la Politique Agricole Commune (PAC) en 1992, 1999, 2003, 2013 et 2021, qui ont orienté la PAC vers un modèle plus vert et découplé de la production. Cependant, ces ajustements, bien qu'ambitieux, continuent de générer des tensions internes au sein de l'Union. Les récents épisodes de révolte agricole trouvent en partie leur origine dans les disparités qu'elle engendre entre les producteurs des différents pays, dues aux différences de structures agricoles et d'accès aux soutiens.

Ces différences exacerbent la pression concurrentielle sur les producteurs européens, déjà confrontés à des normes environnementales plus strictes et à des coûts plus élevés. Ces inégalités alimentent un sentiment d'injustice et renforcent les contestations, notamment dans les régions rurales les plus touchées par la compétitivité intracommunautaire et mondiale. En Chine, le soutien a augmenté de manière spectaculaire, passant de 5 % à plus de 15 %, illustrant une stratégie ambitieuse de modernisation agricole et de souveraineté alimentaire.

**Contact : Zeineb Cherif**  
[zeineb.cherif@apca.chambagri.fr](mailto:zeineb.cherif@apca.chambagri.fr)

<sup>1</sup>Politiques agricoles : Suivi et évaluation 2024 : L'innovation au service de la croissance durable de la productivité

## VOUS REPRENDREZ BIEN UN PEU DE TRUMP ?

**Donald Trump, élu pour un second mandat le 5 novembre dernier, sera intronisé le 20 janvier 2025. Si l'on en sait encore peu sur ses intentions en matière d'agriculture, les points phares de son programme affecteront non seulement l'agriculture américaine, mais aussi celle de l'UE, et en particulier les agriculteurs français.**

Interrogé par le *Farm Bureau* – principale organisation professionnelle agricole américaine – pendant la campagne, Donald Trump avait précisé quelques orientations, sans toutefois rentrer dans le détail des mesures qu'il comptait mettre en œuvre. Ses priorités pour le secteur agricole pouvaient se résumer en quatre axes : une politique commerciale qui protège les intérêts américains, baisser les coûts de production des agriculteurs, lutter contre l'immigration illégale pour favoriser l'emploi de citoyens américains (mais actuellement plus de **40 % des travailleurs agricoles** sont des immigrés en situation irrégulière), diminuer la pression fiscale et réglementaire, et asseoir l'indépendance énergétique du pays, en s'appuyant notamment sur la production d'éthanol. Sa prise de fonction aura lieu de surcroît dans un contexte de renouvellement du Farm Bill – le précédent ayant expiré le 30 septembre 2023, prolongé jusqu'à l'automne 2024, faute d'accord au Congrès.

### Echanges commerciaux : l'agriculture américaine prise en état

C'est le point qui a été le plus commenté au cours de la campagne présidentielle : le prochain président a clairement annoncé son ambition de mobiliser des outils tels que les droits de douane pour relocaliser les chaînes de production aux Etats-Unis, et de faire gagner des parts de marché aux producteurs américains à l'exportation. Sur le sujet agricole, on identifie deux enjeux à relever pour les Etats-Unis et qui pourraient s'avérer compliqués à articuler. Premièrement, le redressement de la **balance commerciale agroalimentaire des Etats-Unis**, qui a plongé dans le négatif en 2023 (-17,1 milliards de dollars), et vraisemblablement plus de 30 milliards de déficit en 2024, selon l'USDA. Deuxièmement, maintenir leur rang sur les marchés agricoles mondiaux, alors que près de 20 % de la production agricole est exportée en valeur. Le pays est le 1<sup>er</sup> exportateur de maïs au monde, 2<sup>e</sup> exportateur de poudre de lait, de viande bovine, porcine et de volaille, et le 3<sup>e</sup> exportateur de blé.

D. Trump a annoncé avoir l'intention de remettre en place un *Reciprocal Trade Act*. Déjà mise en œuvre en 2019 cette loi autorisait alors le président à négocier avec un pays étranger des réductions tarifaires sur les produits américains exportés, ou à imposer des droits de douane supplémentaires sur les produits importés s'il est établi que le pays applique un droit de douane plus élevé que le taux imposé par les Etats-Unis, ou s'il impose des restrictions commerciales non tarifaires. Le candidat a indiqué au cours de la campagne qu'il comptait ainsi imposer des droits de douane à hauteur de 60 % sur les biens venant de Chine, de 25 % pour ceux du Mexique et du Canada, et de 10 ou 20 % pour ceux des autres pays. Or, les trois pays identifiés ici sont également les trois principales destinations des exportations agricoles américaines, ce qui est assez paradoxal.

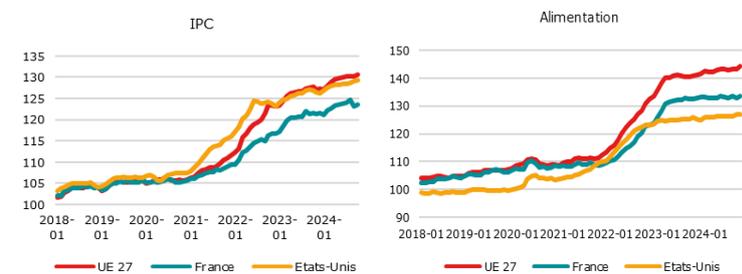
Concernant la Chine, le déficit commercial bilatéral des Etats-Unis s'élevait à **279 milliards de dollars** en 2023 tous secteurs confondus (commerce de biens uniquement, services exclus). Mais l'agriculture est l'un des rares domaines où les Etats-Unis dégagent encore un excédent commercial avec la Chine : 28,7 mrd de dollars en 2023. Le principal poste excédentaire est celui des oléagineux (15 mrd de dollars), suivi des viandes et des céréales (chacun 3 mrd de dollars). La relance d'une guerre commerciale avec Pékin pourrait représenter une véritable épine dans le pied des agriculteurs américains. Les Etats-Unis sont l'un des principaux fournisseurs agricoles de la Chine, et la Chine le premier client des Etats-Unis : elle pèse pour 47% de leurs exportations en graines oléagineuses, pour 19% de leurs exportations en viandes, et 23 % des exportations de céréales. Toutefois, depuis 2018, et à la faveur de la guerre commerciale déclenchée par Washington, Pékin cherche à diversifier l'origine ses approvisionnements. Le Brésil en a bénéficié, ayant ravi la place de premier fournisseur aux Etats-Unis sur les produits agricoles. A cette occasion d'ailleurs, l'Union européenne était venue à la rescousse des *Farmers* américains en augmentant leurs importations de soja américain lorsque celui-ci s'était

vu taxé par Pékin, visé par des mesures de rétorsion. L'Administration Trump avait en outre versé des aides directes *ad hoc* aux agriculteurs pouvant atteindre 370 dollars/ha (23,5 mrd de dollars versés entre 2018 et 2020 pour compenser les pertes liées aux mesures de rétorsion – un soutien colossal quand on le compare aux 53,7 mrd d'euros de budget annuel de la PAC). Le Mexique est lui aussi un partenaire commercial clé pour le secteur agricole, même s'il est également le **premier fournisseur** de denrées alimentaires (21 % des importations américaines en 2023). C'est le 2<sup>e</sup> client des exportations américaines, notamment de viandes et céréales. Le Canada est quant à lui le 2<sup>e</sup> fournisseur agricole avec 20 % des importations américaines, mais le 3<sup>e</sup> client des produits agricoles américains. L'accord commercial unissant les Etats-Unis avec le Mexique et le Canada doit être renégocié en 2026, nul doute que l'administration Trump se saisira de ce calendrier pour faire pression sur ces deux partenaires.

### Inflation : de quel côté penchera la balance ?

« J'ai gagné sur la frontière et j'ai gagné sur les courses ». C'est ce qu'a déclaré le président élu à CNN dans sa première interview. Lutte contre l'immigration illégale et lutte contre l'inflation, telles sont donc les deux mots-clés de son succès électoral, selon son propre diagnostic. Les Etats-Unis ont connu une inflation post-Covid plus vive qu'en France, davantage touchés que nous par les tensions sur l'offre avec une reprise économique dopée par les plans de relance et des tensions sur le marché du travail. L'indice des prix y reste néanmoins inférieur sur le poste alimentation.

**Indice des prix à la consommation** (source Eurostat, base 100 = 2015)



D. Trump souhaite renforcer l'indépendance énergétique des Etats-Unis et diminuer le coût de l'énergie, notamment les agriculteurs. Toutefois, les menaces qu'il agite sur la hausse des droits de douane avec les voisins canadiens et mexicains pourraient avoir des effets contraires. Le Canada exporte en effet du pétrole brut aux Etats-Unis – selon Reuters, 20 % du pétrole raffiné aux Etats-Unis l'est à partir de brut de source canadienne – et est le premier fournisseur de gaz naturel des Etats-Unis. Les Etats-Unis exportent à leur tour du gaz vers le Canada et le Mexique.

### Côté français, la viticulture aux aguets

La France est le quatrième pays fournisseur de biens agricoles des Etats-Unis. Elle dégagne un excédent commercial avec les Etats-Unis sur l'agro-alimentaire de près de 5 milliards d'euros par an, à 83 % constitué par le poste des alcools (vins et spiritueux). Les Etats-Unis sont en effet notre premier partenaire sur ces produits, constituant près de 30 % de l'excédent commercial engendré par les alcools français. On peut donc comprendre que l'inquiétude saisisse la filière viticole depuis les élections américaines. En 2019 déjà, Trump avait mis en place des droits de douane additionnels de 25 % sur les vins français, espagnols et allemands (taxe qui s'était poursuivie sous l'administration Biden, jusqu'en octobre 2021). Un préjudice de près de **600 millions d'euros** pour la filière, qui s'était trouvée mêlée aux représailles des Etats-Unis à la taxe française sur les services numériques, dite taxe « GAFA » et au contentieux Boeing-Airbus (les Etats-Unis accusant l'UE de subventions prohibées au constructeur européen).

Si le pire n'est jamais certain – nul ne peut dire si ces produits feront effectivement l'objet de droits de douane additionnels, ni quelle sera effectivement la politique commerciale de la future administration, car des dissensions existent dans le camp Trump – la filière viticole n'aurait toutefois pas besoin de cette difficulté commerciale alors qu'elle traverse déjà une crise, confrontée à la baisse de la consommation nationale, européenne, et mondiale.

Marine Raffray  
[marine.raffray@apca.chambagri.fr](mailto:marine.raffray@apca.chambagri.fr)

## LE COÛT DE L'ALIMENT DU BÉTAIL : DU MIEUX POUR LES ÉLEVEURS

En 2022, l'alourdissement des coûts de production des agriculteurs avait retenu l'attention. Si cette dynamique avait pu être compensée par une nette progression des prix, 2023 a vu s'installer une baisse durable des prix des moyens de production. Le reflux des prix des énergies fossiles, des engrais, et de l'aliment pour animaux, a soulagé les agriculteurs qui, toutefois, étaient confrontés à une diminution significative des prix, qui occasionna une contraction de leur revenu. A quelques encablures de la publication du chiffre du revenu de la branche agricole, penchons-nous sur l'un des secteurs qui suscita des inquiétudes pour les éleveurs, celui de l'alimentation animale. Pris globalement, le coût des intrants affiche sur un an (septembre 2024/2023) une baisse de - 6%.

Les derniers chiffres le confirment, le coût de l'aliment s'est considérablement allégé depuis plusieurs mois. Ainsi, au troisième trimestre 2024, par comparaison à 2023, la baisse du prix de l'aliment composé est de - 7,5%. Une baisse qui était de - 12% au second trimestre de 2024. Le repli est plus élevé encore pour les éleveurs de bovins (- 8,1%) et de porcins (- 8,7%), tandis que les éleveurs de volailles enregistrent un recul moins important (- 6,4%). Cela s'explique notamment par une progression de l'offre d'aliments composés. Sur la même période, la production s'accroît de +1% (près de 2% pour l'aviculture, 0,6% pour les bovines et - 0,5% pour les porcins). Une offre confrontée à une demande en baisse, du fait de la contraction des cheptels.

Il convient également de tenir compte des incorporations effectuées par les industriels de l'alimentation animale. Au cours du troisième trimestre, des changements se sont produits, en défaveur du blé et de l'orge, et au profit du maïs et des tourteaux de soja avec, respectivement, des hausses de + 16,5 et +22,3%). Cela semble assez logique, dans la mesure où les prix des tourteaux de soja et du maïs enregistrent des baisses supérieures à celles observées en blé ou en orge. En maïs, la tonne s'est fixée en moyenne à 202 €, tandis que celle du tourteau était encore de 415 €. Les usages des tourteaux de colza et de tournesol sont également en baisse sur un an.

Une tendance favorable pour les éleveurs qui, par ailleurs, et à l'exception de la filière porcine, enregistrent encore une évolution positive des prix à la production, de +9,3% sur un an en veaux, de +1,5% en gros bovins, et de +3,1 en lait. En revanche, on observe un recul de - 5,1% en volaille, et de - 8,2% en porcins.

Ces évolutions sont à l'évidence porteuses d'un redressement des résultats économiques des exploitations à orientations animales, et peuvent améliorer également la compétitivité des élevages. Ce n'est pourtant pas aussi simple car plusieurs autres paramètres entrent en ligne de compte. Si les charges sont en baisse, les dépenses vétérinaires elles augmentent. Ensuite, la concurrence, est, on le sait, intense en productions animales pour capter les marchés. D'autant plus que la probable application de l'accord que vient de signer la Commission européenne avec le Mercosur pourrait déstabiliser certaines filières, la viande bovine et de volaille étant en première ligne. Enfin, des marchés qui sont, notamment en France, caractérisés par une demande insuffisamment dynamique dans ce type de produits. S'il peut y avoir du mieux sur les trésoreries, les tendances de fond restent, quant à elles, d'une densité élevée et suggèrent de procéder à un bilan global des résultats des élevages.

**Contact : Thierry Pouch**

**Toute l'équipe du service Etudes économiques vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2025 avec une lettre économique « nouvelle formule ».**

**Chambres d'agriculture France**  
9 avenue George V — 75008 Paris

Tél : 01 53 57 11 40

Siret 180070047 00014

**Directeur de la publication :** Thierry Pouch

**Mise en page :** Odile Martin-Lefèvre

**Service Etudes économiques et prospective**

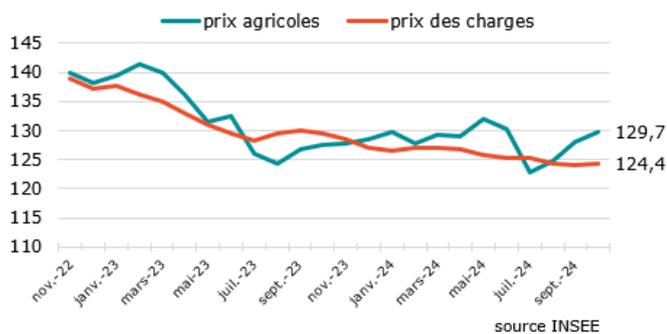
**Nos articles sur le même thème**

- Lettre Economique n°453, Novembre 2024, « Cette souveraineté alimentaire que l'on voudrait bafouer »

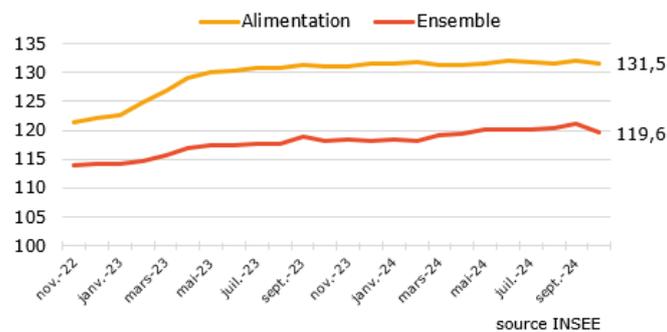
[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)



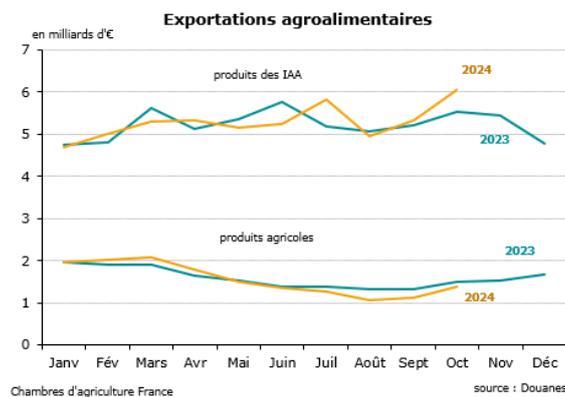
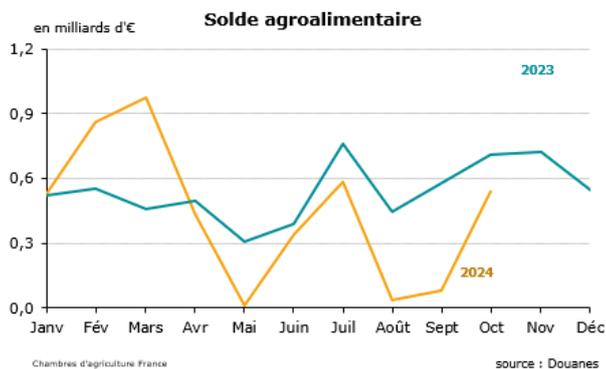
### Ciseau des prix



### Evolution des prix alimentaires



Evolution (Source : INSEE)	sur 1 mois	sur 1 an	sur 2 ans
<b>prix agricoles</b>	1,3%	1,7%	-8,1%
<b>prix des charges</b>	0,3%	-3,9%	-11,1%
<b>prix alimentaires</b>	0,2%	0,6%	8,5%
<b>inflation</b>	0,3%	1,2%	5,3%



Solde (milliards)	octobre	Cumul 10 mois
<b>2023</b>	<b>0,593</b>	<b>3,955</b>
<b>2024</b>	<b>0,057</b>	<b>3,828</b>

**Chambres d'agriculture France**  
9 avenue George V — 75008 Paris  
Tél : 01 53 57 11 40  
Siret 180070047 00014  
**Directeur de la publication :** Thierry Pouch  
**Mise en page :** Odile Martin-Lefèvre  
**Service Etudes économiques et prospective**

**Nos articles sur le même thème**  
- Lettre Economique n°453, Novembre 2024, « Cette souveraineté alimentaire que l'on voudrait bafouer »

[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR  
**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**  
Liberté Égalité Fraternité